



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UN 1^{ER} OCTOBRE CONTRE LA LOI « SANTÉ » IMPULSANT LES MANIFESTATIONS INTERPROFESSIONNELLES DU 8 OCTOBRE

**APRÈS LE 1^{ER} OCTOBRE CONTRE LA NÉFASTE LOI « SANTÉ » AVEC FO ET SUD,
RASSEMBLONS-NOUS LE 8 OCTOBRE POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES,
DES MOYENS POUR LA PROTECTION SOCIALE, LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC,
DU STATUT ET DES CONVENTIONS COLLECTIVES.**

Hier 1^{er} octobre, dans de nombreux établissements de santé et d'action sociale, les salarié-e-s, avec la CGT, se sont mobilisé-e-s dans le cadre de leur opposition à la loi « santé », qui poursuit la logique libérale de la loi « HPST ». De nombreuses Assemblées générales, informations des personnels et des usagers, se sont tenues au sein des établissements et quelques rassemblements dans les départements, parfois avec le soutien des structures interprofessionnelles de la CGT.

Des actions, sous formes diverses, ont été menées sur l'ensemble du territoire : conférence de presse, Assemblée générale, heures mensuelles d'information, diffusion de tracts à la population et aux salarié-e-s, interpellation des élu-e-s, rassemblement et grève... En ce qui concerne les rassemblements, environ 500 manifestant-e-s se sont réuni-e-s devant le Sénat à Paris, avec une forte délégation de l'APHP, 150 à Marseille, 50 à Clermont Ferrand, 150 à Béthune...

Toutes ces initiatives démontrent le mécontentement et l'opposition des professionnel-le-s aux choix politiques mis en œuvre par le gouvernement, notamment sa loi « santé ». Bien d'autres raisons de colère transpirent de la part des personnels et les incitent à se mobiliser le 8 octobre : le non-respect du dialogue social dans la Fonction publique, avec le passage en force de l'accord dit « PPCR » ; une agressivité de plus en plus importante de la part des employeurs notamment dans le secteur privé, ... Ces attitudes font le lit d'une réelle envie de changement pour les salarié-e-s.

Le 1^{er} octobre, les infirmier-e-s anesthésistes se sont également mobilisé-e-s pour la reconnaissance de leur profession et de leur diplôme. Plus de 1 200 manifestant-e-s à Paris, de nombreux rassemblements en province ont démontré leur forte détermination pour l'obtention de leurs revendications. Avec la CGT, ces infirmier-e-s revendiquent une reconnaissance de leur Master et une réelle autonomie de leur profession.

Le 8 octobre doit maintenant concentrer toutes les forces de la CGT. L'appel à la grève lancée par la Fédération de la santé et de l'action sociale, ainsi que la participation aux manifestations interprofessionnelles représentent des outils dont doivent se saisir les salarié-e-s pour gagner leurs revendications.

Montreuil, le 2 octobre 2015.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

50

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr